

Lettre du prince d'Orange aux Gantois.

*Il prie les Gantois de rendre la liberté aux évêques
d'Ypres et de Bruges.**

Sans date (1).

*The prince of Orang to the States (2) solliciting release
of the bishops of Ypres and Bruges.*

MESSEIGNEURS.

Comme il a pleu à vos S^{ri^{es}} entendre à l'eslargissement de M^{onseigneur} le Duc, et espérant qu'en cecy aurez faict très bien avecq votre entier contentement et assurance, avons bien voulu requérir voz S^{ri^{es}} en conformité de notre commission affin que vueillez pareillement entendre à la libre délivrance de Messeigneurs les révérendissimes d'Ypre et de Bruges. De tant plus que iceulx S^{ri^{es}} ne vous peuvent servir icy de grande assurance, estantz ecclésiastiques et que leur détention polroit causer sinistre suspicion à Messeigneurs les Estatz généraulx et à ceulx de leurs deocesés d'avoir eu si peu de respect à l'estat ecclésiastique. Moyennant qu'ilz promecteron se retirer paissiblement chacun en son quartier, pour y vacquer selon l'exigence de leur vocation, sans doresenavant s'ingérer ès choses qui polroient troubler à votre ville ou aultre.

L. British museum. *Section des mss. Galba C. VI,*
p. 2, n. 34, fol. 85.

Copie de l'époque.

(1) Ne serait-ce pas à la suite des instances faites par les chapitres de Bruges et d'Ypres (voir document 98) que le prince d'Orange reçut commission d'écrire aux Gantois? Nous le pensons. C'est pourquoi nous reproduisons la lettre à cette place.

(2) Cette indication est inexacte. Le prince d'Orange s'adresse non aux États généraux, mais aux Gantois.